

Canicule : Point info en continu

Nous vous informons que le département des Yvelines est placé en vigilance rouge canicule par la préfecture. Les fortes chaleurs se prolongent en fin de semaine, avec des températures très élevées de jour comme de nuit. Au regard de cette situation exceptionnelle, la Ville adapte plusieurs de ses services et vous appelle à la plus grande vigilance. Elle vous rappelle les bons gestes à adopter.



Quelle est la situation météorologique annoncée ?

D'après le bulletin de la préfecture des Yvelines, l'épisode caniculaire se distingue par son intensité et sa durée. Les températures resteront élevées jusqu'à la fin de la semaine. Cette chaleur concerne l'ensemble du département, Chanteloup-les-Vignes comprise.

Quels gestes adopter pendant la canicule ?

Pour vous protéger et protéger vos proches, quelques réflexes simples sont à appliquer :

- Buvez de l'eau plusieurs fois par jour et continuez à manger normalement
- Mouillez-vous le corps régulièrement (brumisateur, gant de toilette, douche ou bain tiède)
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes. Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers
- Passez deux à trois heures par jour dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinéma...)
- Limitez vos activités physiques et sportives
- Dans la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres, puis aérez la nuit
- En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin

Pensez aussi à prendre des nouvelles de votre entourage, en particulier des personnes âgées, isolées, en situation de handicap ou souffrant de maladies chroniques, et veillez sur les enfants.

Les écoles sont-elles ouvertes les 25 et 26 juin ?

Le passage du département en vigilance rouge conduit la Ville à fermer l'ensemble des écoles **les jeudi 25 et vendredi 26 juin**. Dans la mesure du possible, nous vous invitons à garder vos enfants à domicile sur ces deux journées.

Un service d'accueil minimum est toutefois assuré par les équipes périscolaires, dans des conditions adaptées aux fortes chaleurs. Les enfants peuvent être déposés entre 7h et 8h30, récupérés à 11h30 ou à 13h30 (après le temps de restauration), puis à partir de 16h30 et jusqu'à 19h.

Cet accueil est regroupé sur trois sites :

- **Groupe scolaire Pasteur** : enfants scolarisés à l'école Curie-Pasteur
- **Groupe scolaire Champeau** : enfants scolarisés aux écoles Champeau, Verlaine et Ronsard
- **Groupe scolaire Mille Visages** : enfants scolarisés aux écoles Mille Visages et Rimbaud

Les groupes scolaires Rimbaud, Ronsard et Verlaine sont fermés ; leurs élèves sont accueillis sur les sites indiqués ci-dessus.

Ce dispositif est susceptible d'évoluer entre le jeudi et le vendredi, selon les effectifs et l'évolution de la situation. La Ville vous informera sans délai de toute modification. Pour toute question, vous pouvez contacter le service éducation par courriel à education.secretariat@chanteloup-les-vignes.fr ou au 01 39 74 03 32.

Quelles conséquences sur les équipements sportifs ?

Pour limiter les risques liés à la chaleur, la Ville adapte l'accès à ses équipements sportifs :

- Les gymnases sont fermés aux associations jusqu'au vendredi 26 juin inclus
- À la suite du nouvel arrêté préfectoral encadrant la pratique sportive, la salle de musculation municipale et les installations de street workout sont fermées.

Quels services municipaux sont concernés ?

En raison des fortes chaleurs, plusieurs services adaptent leur fonctionnement :

- **Hôtel de ville** : du mardi 23 au vendredi 26 juin, les services situés en mairie ne reçoivent pas le public. Les reconnaissances de paternité et les déclarations de décès sont assurées uniquement sur rendez-vous. Nos équipes restent joignables par téléphone au 01 34 01 10 50 jusqu'à 18h pour toutes vos démarches.
- **CCAS** : du 22 au 26 juin, l'accueil du public se fait de 8h à 14h. Une permanence téléphonique est assurée jusqu'à 17h.
- **Service urbanisme** : fermé au public jusqu'au vendredi 26 juin.
- **Lieu d'actions parentalités** (10 place du Trident) : fermé exceptionnellement du lundi 22 au mercredi 24 juin 2026. Sont annulés à ce titre la Bulle de douceur (lundi 22), le Lieu d'accueil Enfant Parent (mardi 23) et P'tit loup lit (mercredi 24).
- **Maison de la petite enfance** : fermeture des pré-inscriptions du mercredi matin

Comment la collecte des déchets est-elle modifiée ?

La Communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPS&O) adapte la collecte des déchets et les horaires des déchèteries pour protéger ses agents pendant l'épisode de chaleur :

- **Collectes**, du lundi 22 au vendredi 27 juin inclus : les tournées du matin sont avancées (dès 4h au lieu de 6h) et celles de l'après-midi décalées en soirée ou de nuit. Pensez à sortir votre bac et à le rentrer le lendemain matin, une fois la collecte effectuée.
- **Déchèteries**, du dimanche 21 au vendredi 27 juin inclus : ouverture uniquement de 8h à 13h. Les déchèteries habituellement ouvertes l'après-midi le seront le matin ; celles fermées à la journée le restent.

Vous êtes senior ou une personne à risque ? Inscrivez-vous au registre canicule

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) tient un registre nominatif des personnes vulnérables. Une fois inscrits, les Chantelouvais recensés reçoivent régulièrement des appels téléphoniques et des visites à domicile pendant les épisodes de fortes chaleurs.

Ce service est accessible sous conditions : être âgé de 62 ans et plus, être âgé de 60 ans et inapte au travail, ou être un adulte handicapé bénéficiaire de l'AAH ou d'une pension d'invalidité. L'inscription peut être faite par la personne elle-même ou par un proche.

[Cliquez ici pour vous inscrire au fichier canicule](#)

Infos pratiques

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

2 bis rue Paul-Gauguin
Tél. : 01 39 74 20 16

Numéro vert Canicule info service

0800 06 66 66 appel gratuit depuis un poste fixe, de 9h à 19h, pour obtenir des conseils de protection pour vous et votre entourage.

En cas de besoin d'aide, vous pouvez également contacter la mairie.

Documents

[belam_vague_de_chaleur_orange_officiel_canicule.pdf](#)